

PROCÉDURE DE VALIDATION DES PRÉREQUIS ET DES PARCOURS DE FORMATION

Objet

La présente procédure a pour objet de définir les modalités de validation des prérequis, des positionnements et des parcours de formation proposés par BeeBoost Formations.

Principe général

Dans le cadre de ses actions de formation, BeeBoost Formations met en œuvre différents outils d'évaluation permettant de mesurer les connaissances, compétences, aptitudes ou acquis des apprenants avant, pendant ou à l'issue d'un parcours de formation.

Ces outils peuvent prendre la forme notamment de :

- Questionnaires de positionnement ;
- Tests de prérequis ;
- Évaluations diagnostiques ;
- Questionnaires de connaissances ;
- Évaluations intermédiaires ;
- Évaluations finales ;
- Études de cas ou mises en situation.

Règle de validation

Toute évaluation, questionnaire ou test donnant lieu à une notation est considéré comme validé lorsque le résultat obtenu par le candidat ou l'apprenant est supérieur ou égal à la moyenne fixée à 50 % des points possibles.

À ce titre :

- Un résultat supérieur ou égal à 50 % valide l'entrée en formation lorsque l'évaluation concerne les prérequis ou le positionnement initial ;
- Un résultat supérieur ou égal à 50 % valide l'acquisition des compétences visées lorsque l'évaluation concerne le parcours ou la fin de formation ;
- Aucun contrôle complémentaire n'est requis sauf disposition particulière prévue dans le programme de formation concerné.

Cas particuliers

Pour certaines formations soumises à des exigences réglementaires, à un référentiel de certification spécifique ou à des exigences d'un financeur, un seuil de validation différent pourra être appliqué. Dans ce cas, ce seuil sera précisé dans les documents pédagogiques ou contractuels de la formation concernée.

Traçabilité

Les résultats des questionnaires et évaluations sont conservés dans le dossier administratif ou pédagogique de l'apprenant afin de justifier des modalités de validation mises en œuvre par BeeBoost Formations.



Entrée en vigueur

La présente procédure est applicable à l'ensemble des actions de formation dispensées par BeeBoost Formations à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'à sa révision éventuelle.

Fait pour valoir ce que de droit.

Pour BeeBoost Formations

La Direction

GROUPE COBALT
Propriétaire des marques
SL TRAVAUX CONSEILS & BEEBOOST FORMATIONS
sltravauxconseils@gmail.com beeboostformations@gmail.com
37 rue Barthélémy Thimonnier 87280 Ranges
909 629 487 R.C.S. LIMOGES